



ADDENDA

Identification

Dossier : 1114243012	Date de création : 11/10/21	Statut : En projet	Date de ficelage :
Unité administrative responsable	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des permis et inspections		
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal		
Sommet	-		
Projet	-		
Objet	Adopter - Règlement modifiant le règlement autorisant la transformation d'une partie de l'immeuble Le Nordelec situé au 1751, rue Richardson, à des fins d'habitation et de commerce, et la construction d'immeubles, à des fins résidentielles et commerciales, sur les terrains adjacents portant les numéros de lot 2 160 226, 2 160 227, 2 160 228 et 1 852 835 (06-039)		
Responsable : Olivier CARIGNAN DE CARUFEL	Signataire :		
Inscription au CA :	Inscription au CE :	Inscription au CM :	

Contenu

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT 06-039 (annexe 3)

Les modifications au Règlement 06-039 sont mineures et n'affectent pas le concept du projet. Elles touchent notamment au phasage, au délai de réalisation du projet, à la superficie maximale d'un commerce et à l'emplacement des unités de stationnement et des logements. De plus, quelques modifications sont apportées au règlement afin d'éclaircir certains articles pour éviter les problèmes d'interprétation.

La principale modification consiste à remplacer les aires de stationnement hors sol prévues dans l'agrandissement du bâtiment existant (îlot A) par des logements. Les unités de stationnement seront donc concentrées sous le niveau du rez-de-chaussée. Une augmentation du nombre de logements et une diminution de l'offre de stationnement sont les conséquences directes de cette modification. Pour remédier à cette réduction du nombre d'unités de stationnement, le promoteur souhaite instaurer un système de «stationnement partagé» entre les résidants et les locataires commerciaux. Malgré cette diminution, l'offre en stationnement est toujours conforme au nombre maximal prescrit au Règlement.

Calendrier des étapes à venir :

Recommandation par le Comité exécutif au Conseil municipal : 9 novembre 2011
 Avis de motion et adoption du projet de règlement par le Conseil municipal : 21 novembre 2011
 Audiences publiques : Janvier 2012
 Recommandation par le Comité exécutif : Avril 2012
 Adoption du Règlement par le Conseil municipal : Avril 2012

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Responsable du dossier

Olivier CARIGNAN DE CARUFEL

Conseiller en aménagement

Tél. : 514 868-4508

Télécop. : 514 872-1945

Numéro de dossier : 1114243012